

27 juin 2006

06.367

**Question du groupe radical****Commissions scolaires, à quand les relâches?**

Dans le cadre de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle, il a été voté le remplacement des commissions scolaires par des commissions techniques.

Cette amélioration de l'efficacité des commissions ne s'est pas faite sans grincement de dents. Nous avons même l'impression que certains freinent des "quatre fers" avant de mettre en application la décision de notre législatif.

Nos questions sont donc au nombre de quatre:

- Qu'en est-il de la situation actuelle des commissions scolaires qui ne devraient plus exister, étant donné que leurs missions ont été supprimées?
- A-t-on pris toutes les mesures pour mettre sur pied les commissions techniques cantonales?
- Sont-elles déjà toutes actives?
- Quels sont les changements que nous pouvons attendre pour la rentrée scolaire d'août 2006?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat pour les réponses à nos questions.

*Signataires:* Y. Morel, B. Zumsteg, M.-A. Nardin, C. Imhof, B. Keller, C. Boss, E. Berthet, P. Sandoz, L. Favre, D. Cottier et P. Haeberli.